

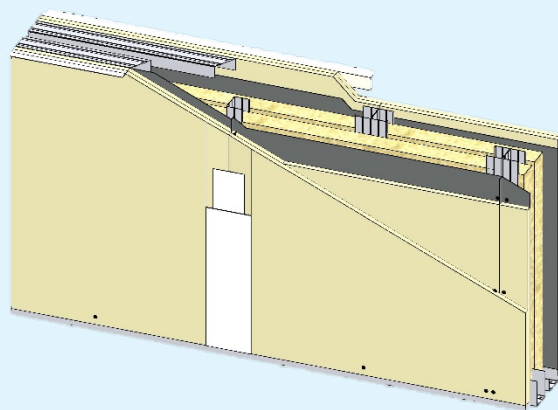


W118.fr_CKMA13-STANDARD-SURETE-CR3-22.fr_120-48

Fiche Technique Système

2024-11

CLOISON SEPARATIVE CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR3 120/48 KNAUF KS 13 - SÛRETÉ



DESCRIPTION DU SYSTEME

Les cloisons séparatives CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR3 1.1 sont constituées par assemblage d'une plaque Knauf Sûreté et d'une plaque de plâtre KS13 par parement.. Ces plaques sont vissées sur une ossature métallique KNAUF.

Le système est composé de :

- 2 x KNAUF SÛRETÉ
- 2 x KNAUF KS13
- Montants M48/35, entraxe 600mm)
- Rail R70
- Un isolant éventuel à base de fibres végétales Knauf ThermaSoft® ou un isolant en laine minérale d'épaisseur 45mm
- Vis TTPC 35mm
- Vis TRPF 9mm
- Enduit Proplak joint ou Proplak joint allégé
- Bande à joint Knauf

DOMAINE D'EMPLOI

Les cloisons séparatives CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR3 1.1 sont destinées à la réalisation d'ouvrages en :

- France métropolitaine et DROM
- Neuf et rénovation
- Locaux cas B
- Locaux Intérieurs classés EA – EB
- Locaux nécessitant une protection contre l'effraction :
 - Banques
 - Bâtiments de maintien de l'ordre public tels que gendarmeries, commissariats, postes de police
 - Ambassades
 - Commerces, locaux de stockage
 - Logements, panic room

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Justificatifs pour la résistance à l'effraction :

- Avis technique CNPP n° MD 16 00 47 A
Classe CR3 (5 minutes) selon NF EN 1627 et 1630

Justificatifs Feu:

- PV Efectis 08-A-036

Justificatifs Acoustique :

- Avec laine : Estimation

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41
- DTA 9/15-1203
- Guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie

Build on us.

CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR3 120/48

KNAUF SÛRETÉ

Fiche Technique Système



Type de cloison	120/48
Type de plaque	KNAUF Sûreté KS13
Épaisseur totale (Ec) [mm]	120
Vide interne (Vi) [mm]	70
Nombre x Épaisseur de plaques (Ep) [mm]	4 x 12,5
Profilé de départ	Rail 70

Type d'ossature	M48/35
Poids cloison max. sans LM * [kg/m²]	45,7

Hauteur maximale (Hc) [m]		
	Entraxe (Dm) [mm]	
Montants simples - [	600	3,00
Montants doubles -]]	600	3,55

Résistance au feu		
	Épaisseur [mm]	
Sans laine	/	/
Avec laine minérale ou végétale	45	EI 60

* Max = montants doubles entraxe réduit et parement indiqué dans « type de plaque »

Indice d'affaiblissement acoustique RA [dB]		
	Épaisseur [mm]	
Sans laine	/	/
Avec laine minérale	45	63
Avec laine végétale	45	62

Dispositions particulières de mise en oeuvre		
Performance Feu :	Oui : Consulter le PV de Résistance au feu	
Performance Acoustique :	Non	
Autre:	- La tôle de la plaque Knauf Sûreté est placée côté ossatures. - La découpe de la plaque Knauf Sûreté est réalisée à l'aide d'une scie circulaire ou d'une disceuse.	



Zone d'Activités - Rue
Principale 68600
WOLFGANTZEN
www.knauf.com

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

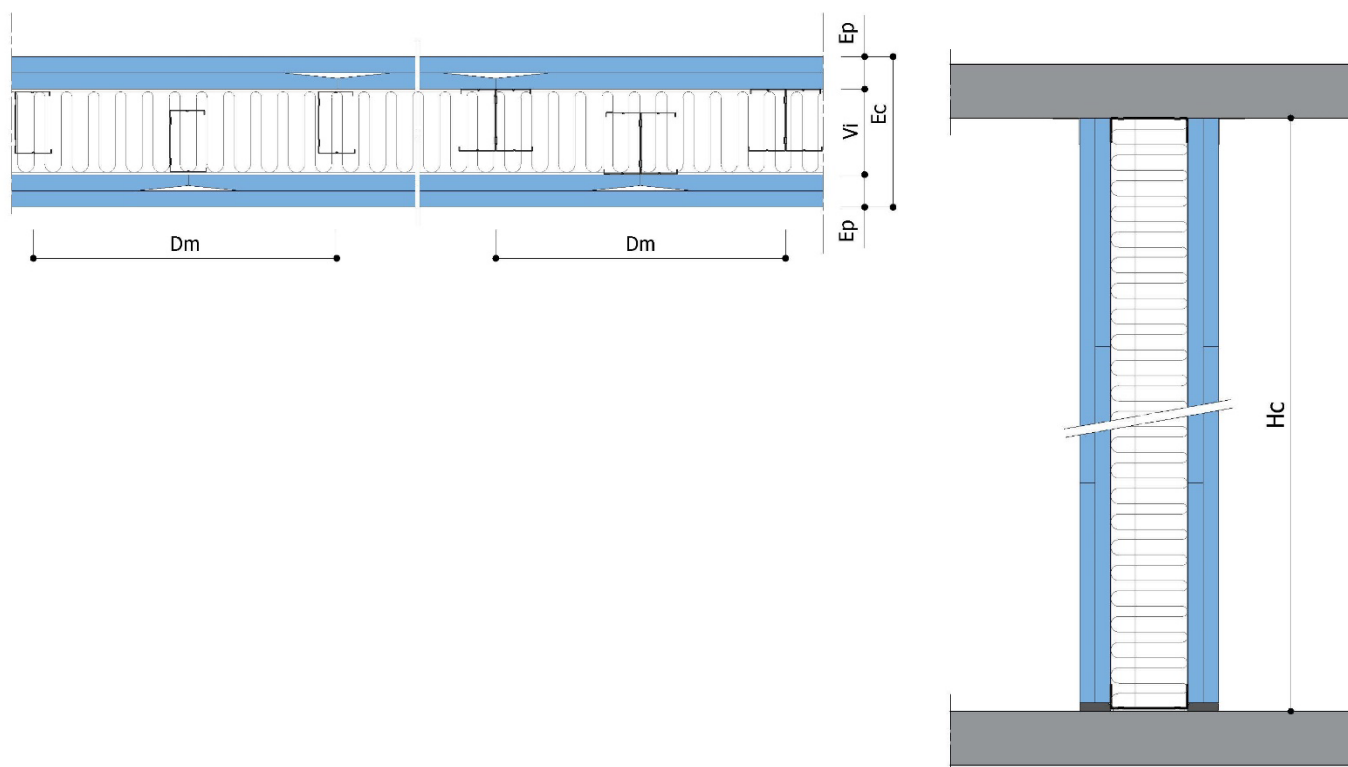
La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR3 120/48

KNAUF SÛRETÉ

Fiche Technique Système

KNAUF



KNAUF

Zone d'Activités - Rue
Principale 68600
WOLFGANTZEN
www.knauf.com

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

W118.fr_CKMA13-STANDARD-SÛRETÉ-CR3 1.1-22.fr_120-48
fr / 2024-11

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.